



7e promotion d'étudiants en droit du vin

En présence du président de l'université de Reims Champagne-Ardenne Guillaume Gellé et du président de la Maison Ruinart Frédéric Dufour, les lauréats du Master 2 Droit du vin et des spiritueux ont été reçus afin de célébrer leur réussite. Fruit d'une coopération entre le groupe Moët Hennessy et l'URCA depuis 2010, la 7e promotion du Master 2 Droit du vin et des spiritueux prénommée Ruinart Champagne, (en hommage à la plus ancienne maison de Champagne fondée en 1729), est constituée de neuf étudiants, sélectionnés parmi une centaine de candidats : Juliette Bory, Floriane Chanel, Elie Dumas, Laurène Joigny, Marine Maître, Clara Petit, Andrea Rocha Postiga, Jean-Baptiste Schnepf et Thomas Titeux. Porté par l'UFR de Droit et de Science Politique, le Master 2 Droit du vin et des spiritueux fait partie d'un programme de formations et de recherche, bénéficiant de partenariats avec l'Association internationale des Juristes du Vin (AIDV), la Fédération internationale des Vins et Spiritueux (FIVS) ainsi que le Groupe Moët Hennessy. Le programme est dirigé par Théodore Georgopoulos, titulaire de la Chaire Jean Monnet et président de l'Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne. M. Georgopoulos a rappelé l'ouverture, depuis septembre d'un diplôme d'université en journalisme du vin. La lauréate Juliette Bory, a reçu le prix que Moët Hennessy attribue au major de chaque promotion. Elle a été recrutée comme directrice déléguée de la fédération des tonneliers de France et juriste à l'Union des maisons et marques de vin.